

COMMUNIQUÉ DE PRESSE  
*Pour diffusion le 4 janvier 2024*

**La Fondation Jean Lapointe lance sa  
11e édition du Défi 28 jours sans alcool<sup>MC</sup>**

MONTRÉAL, le 4 janvier 2024 - La Fondation Jean Lapointe annonce aujourd'hui le lancement de sa 11e édition du Défi 28 jours sans alcool<sup>MC</sup>, une campagne de sensibilisation et de collecte de fonds qui encourage la population québécoise à prendre une pause de leur consommation d'alcool pendant tout le mois de février. L'objectif cette année est d'amasser 1 000 000 \$, notamment grâce aux inscriptions individuelles de 28 \$, pour soutenir les efforts de prévention et le traitement des dépendances.

Cette année, nous pouvons compter sur une belle variété d'ambassadeurs pour promouvoir le Défi : Ariel Charest, Danny St-Pierre, Erich Preach, Félix-Antoine Tremblay, Lou-Pascal Tremblay, Mélissa Bédard et Virginie Coossa. De plus, Jean-Marie Lapointe, fils de feu Jean Lapointe, unira sa voix à celles des ambassadeurs pour encourager les participants tout au long du Défi et ainsi, poursuivre l'œuvre de son père.

« Le Défi 28 jours sans alcool<sup>MC</sup> me tient personnellement à cœur, souligne Jean-Marie Lapointe. C'est une belle occasion de réaliser tous les bienfaits de prendre une pause de consommation sur sa santé physique et mentale en plus de sensibiliser la population aux problèmes liés aux dépendances. »

Cette campagne de sensibilisation d'envergure vise également à soutenir l'œuvre de la Maison Jean Lapointe dans la prévention, la sensibilisation et le traitement des dépendances. En effet, le financement recueilli permet à la Maison d'offrir des services adaptés et un accompagnement ciblé pour toutes les personnes qui en ont besoin.

« Grâce aux fonds amassés durant le Défi 28 jours, il est possible de faire une réelle différence de la prévention au traitement, ajoute Anne Elizabeth Lapointe, directrice générale de La Maison Jean Lapointe. Ici, nous accompagnons les personnes en situation de dépendance et leur donnons les outils nécessaires pour se rétablir. Le soutien s'étend également aux familles et aux proches, car ceux-ci souffrent aussi. »

Pour cette nouvelle édition, la Fondation est fière de compter sur plusieurs partenaires importants comme Cogeco, Metro, GURU, Énergie Cardio, Pacini, Krispy Kernels, Club Kombucha, Distillerie Noroi, Monsieur Cocktail, RNC Media et plusieurs autres, qui s'unissent pour motiver les participants lors du Défi. Cette année, tous les participants inscrits auront accès à des réductions chez certains de nos partenaires pour allier plaisir et bien-être tout au long du Défi. Aussi, les 1 500 premiers participants s'inscrivant avec un don minimal de 128 \$ recevront une boîte remplie de produits pour accompagner leur expérience sans alcool. Enfin, la Fondation est fière de s'associer avec Éduc'alcool cette année, un partenaire de choix pour appuyer le Défi.

« Animés par son engagement à collaborer avec des organismes de son écosystème, Éduc'alcool s'associe au Défi 28 jours sans alcool<sup>MC</sup>, annonce Geneviève Desautels, directrice générale de Éduc'alcool. Nous apportons notre soutien à une initiative visant à sensibiliser la population québécoise à faire des choix éclairés en matière de consommation responsable. En relevant le Défi 28 jours, les participants ont l'opportunité de questionner leur relation avec l'alcool et d'explorer des façons de trouver leur juste mesure. »

### **Participer au Défi**

Cette année, le Défi 28 jours sans alcool<sup>MC</sup> aura lieu, du 1er février au 29 février inclusivement, les participants auront donc 29 jours pour réaliser le Défi. Pour s'inscrire au Défi, parrainer un participant ou faire un don, rendez-vous au [www.defi28jours.com](http://www.defi28jours.com).

### **À propos de la Fondation Jean Lapointe**

Depuis ses débuts en 1982, la Fondation Jean Lapointe est rapidement devenue un chef de file philanthropique dans la lutte contre l'alcoolisme, la toxicomanie et autres dépendances qui affectent la population québécoise. Grâce à ses sollicitations, ses événements-bénéfices (dont le Défi 28 jours sans alcool<sup>MC</sup>) et à l'implication de ses partenaires, donateurs et bénévoles, la Fondation Jean Lapointe soutient financièrement les programmes de prévention, de sensibilisation et de traitement de la Maison Jean Lapointe.



## INFORMATIONS

[Trousse média](#)

[Défi 28 jours sans alcool](#)

[Faire un don](#)

[Fondation Jean Lapointe](#)

[Maison Jean Lapointe](#)

## CONTACT MÉDIA

Rosiane Tessier

450 271-8513

[rosiane.tessier@franchir.ca](mailto:rosiane.tessier@franchir.ca)